

# Transports 7



Technologie innovante

## Transport combiné de marchandises : le ferroutage à Peille

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le mode routier représente plus de 80 % du transport de marchandises. Grand consommateur d'énergie, il est à l'origine d'un nombre important de nuisances : pollution, embouteillages, insécurité... Des solutions visant à réduire la part modale de la route doivent être mises en œuvre. Elles sont encouragées par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui a renforcé le rôle des Plans de Déplacements Urbains dans la mise en place d'une organisation cohérente du transport de fret. Il s'agit aujourd'hui de prendre en compte et de valoriser le potentiel maritime, fluvial ou ferroviaire, longtemps négligé en France.

Sensibilisée à cette problématique, la cimenterie VICAT de Peille dans les Alpes-Maritimes s'est équipée en 1999 d'un matériel de transbordement rail-route. Elle achemine désormais par rail une partie de ses marchandises destinées à l'exportation.

### L'organisation du transport

Située dans la vallée du Paillon à 1 kilomètre de la gare SNCF de Peille, la cimenterie Vicat est à l'origine d'un flux de matières important. Avant novembre 1999, l'ensemble de ses marchandises était acheminé par route. Pour réduire les nuisances et les pollutions engendrées par les 125 camions de ciment et les 25 de matières premières qui transitent tous les jours dans la vallée du Paillon, la société Vicat s'est associée avec la SNCF pour transporter une partie de sa production par voie ferrée.

La SNCF a financé 40 conteneurs d'une capacité de 25 tonnes, la remise en état de la voirie en gare de Peille et l'aménagement de 20 wagons plats à plancher renforcé. La société VICAT a pourvu à l'acquisition de deux transbordeurs Polyrail et à la rénovation de la gare et de ses abords. Il s'agissait d'aménager un parking et des voies d'accès pour les opérations de transbordement entre l'usine et la gare de Peille.

Désormais, une partie des 70 000 tonnes de ciment destinées à l'exportation est acheminée par rail vers le port de Brégaillon (près de Toulon), situé à 190 km de l'usine. Les trains sont composés de 10 wagons et permettent le transport de 250 tonnes de ciment, soit

dix fois plus qu'un camion classique. En diminuant le trafic routier, la société Vicat souhaite préserver l'environnement de la vallée, la sécurité de la population et maintenir en activité la voie ferrée entre Peille et Nice.

### Polyrail : une technique de transbordement simple, rapide et efficace

La société VICAT a choisi d'acquérir deux ensembles de transbordement « Polyrail », l'un pour le site de Peille, l'autre pour le site de Brégaillon. Ce système permet d'assurer le transfert de marchandises d'un wagon vers un camion de bennage et réciproquement. Il est constitué d'une semi-remorque dans laquelle est incorporée une plate-forme hydraulique. Quatre béquilles rétractables assurent la mise à niveau désirée, quelles que soient les irrégularités du terrain. Les opérations de chargement et de déchargement des caisses se font de manière horizontale, sans rupture de charge et de façon autonome par le chauffeur routier. Celui-ci positionne son camion le long du wagon et utilise une commande radio pour déployer les fourches hydrauliques qui permettent le transbordement du conteneur. Une fois la caisse mise en place sur le wagon, le chauffeur rétracte la fourche et manoeuvre son camion le long du wagon suivant pour effectuer l'opération inverse et décharger un conteneur vide. La capacité de chargement du système Polyrail varie entre 30 et 50 m<sup>3</sup>, soit l'équivalent de 25 à 30 tonnes. Chaque opération de transbordement nécessite au maximum 5 minutes et peut être envisagée dans n'importe quelle gare puisque la technique utilisée ne nécessite aucun équipement fixe.



## Bilan 2000 et 2001 des marchandises transportées

Le contrat passé en 1999 entre VICAT et la SNCF prévoyait le transport de 45 000 tonnes de ciment entre Peille et Brégaillon. En 2000, première année de mise en service du matériel de transport combiné, 32 500 tonnes de ciment ont été acheminées par rail. Ce chiffre représente une réduction annuelle de 1 300 camions transitant dans la vallée du Paillon, soit l'équivalent de 5 camions par jour ouvrable.

En 2001, les résultats obtenus sont beaucoup moins performants : seulement 20 100 tonnes de ciment ont été transportées par rail. Les fluctuations des volumes transportés s'expliquent par des problèmes internes à la SNCF, mais aussi par des difficultés techniques. Il s'agissait d'un problème de conception des vérins qui déformaient les conteneurs lors des manoeuvres de transbordement. Des aménagements ont été réalisés pour permettre une meilleure répartition des forces sous les caisses. Les problèmes techniques ayant été réglés, la cimenterie VICAT espère acheminer en 2002 l'équivalent de 40 000 tonnes de ciment par rail.

## Les impacts environnementaux

En utilisant un système de transport combiné de marchandises qui associe le rail et la route, la cimenterie Vicat a souhaité diminuer les nuisances engendrées par le trafic des camions. Moins consommateur que le mode routier, le transport ferroviaire permet de réduire fortement les émissions des principaux gaz polluants (NOx, CO, CO<sub>2</sub>...). L'utilisation du rail permet également de diminuer la pollution sonore et visuelle, de préserver la sécurité des usagers de la route et d'éviter l'encombrement des axes routiers les plus fréquentés. Son utilisation contribue ainsi à préserver grandement l'environnement et la qualité de vie.

## Contact et remerciements

M. RUSAOUEN, directeur de l'usine.  
Usine de la Grave de Peille 06 440 Blausasc  
Tel : 04 93 91 71 00

## Éléments financiers

### COÛT GLOBAL DE L'OPÉRATION : 686 200 €

<b>Société Vicat :</b>	
<b>Achat de deux ensembles Polyrail :</b>	141 800 €
<b>Aménagement de la gare de Peille et de ses abords :</b>	86 900 €
<b>SNCF :</b>	
<b>Aménagement des 20 wagons :</b>	137 000 €
<b>Achat des 40 conteneurs :</b>	290 000 €
<b>Aménagement des voies</b>	30 500 €
<b>AIDES</b>	
<b>FREE*</b>	42 500 €

\*FREE : Financement Régional pour l'Environnement et l'Energie (Etat-Région-ADEME)



## Répertoire des fiches transport

- T1 - A Nice on roule au gaz naturel
- T2 - Carpentras en vélo
- T3 - Le transport à la demande : une réalité
- T4 - Marchons vers l'école !
- T5 - Des solutions pour une dépollution efficace
- T6 - Le transport à la demande à Aix-en-Provence
- T7 - Transport combiné de marchandises : le ferroutage à Peille
- T8 - Améliorer la sécurité de déplacement à Entraigues-sur-la-Sorgue
- T9 - Les véhicules au Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL)
- T10 - Les sentiers thématiques du musée de Digne-les-Bains



Fiche rédigée par :



Agence Régionale de l'Énergie  
CMCI - 2, rue Henri Barbusse  
13241 Marseille cedex 1

Tél. : 04 91 91 53 00 - Fax : 04 91 91 94 36  
e-mail : work@arene.fr / www.arene.fr

Directeur de la publication :  
Guy ILGRANDE

Trage : 3000 exemplaires  
ISSN : en cours